

OCTOBRE 1959

Biennale de Paris - Manifestation Internationale des Jeunes Artistes

Groupe REBEYROLLE



Fiche descriptive de la participation SECTION FRANCAISE

Nom et prénom de l'artiste Francis Biras
 Lieu et date de naissance 17 septembre 1929
 Adresse de l'artiste 2 passage Dantzig Paris (XV)

TITRE	Date d'exécution de l'œuvre	Technique	Dimensions	Valeur à déclarer aux Douanes (en francs français)	Propriétaire
La rue Le monsieur de La Rue Vieillard	3/59	Huile	2m / 1.05	200.000 <u>140</u>	Biras

Le prêteur, l'artiste et l'organisateur ont lu et approuvé le règlement.

En conséquence et sauf déclaration limitative ou contraire, ils autorisent la Biennale :

- 1° — à faire reproduire, en noir et en couleurs, par des maisons qualifiées, les œuvres exposées, pour les faire figurer dans le catalogue officiel de l'exposition ou dans d'autres publications (livres, journaux, revues, etc...).
- 2° — à vendre ces reproductions à l'intérieur de l'exposition.

Le droit de reproduction s'étendra également au cinéma. (Extrait de l'article 21 du règlement).

SIGNATURE

Biras